

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1459

16 juillet 2010

SOMMAIRE

1 Hotels & Residences Global Licensing (Lux), S.à r.l.	70010	Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l.	70028
Aeroplan Holdings Europe Sàrl	70014	Intrawest Luxembourg Sàrl	70029
Aether LUX Aircraft 1 S.à r.l.	69996	Intrawest S.à r.l.	70031
AllianceBernstein Fund	70028	Jeferson S.A.	70032
Baccarat Hotels & Residences Global Licensing (Lux), S.à r.l.	70011	Joker Concept	70027
Bergeline Holding S.à r.l.	70028	Lannage S.A.	70026
Broome S.A.	70010	LIM Advisory Services	70013
Celsius Managed Funds SICAV	70026	Menuiserie Serge Bonenberger S.à r.l.	70027
Centrum Narcisse S.à r.l.	70007	Mercator Services SA	70010
Centrum Orchidée S.à r.l.	70007	MHM Holding S.à r.l., SPF	70015
Ciplet Finance SA	70008	Nupur Holding S.A.	70015
Euro Eco LHWX, S.à r.l.	70013	PIN H. S.à r.l.	69995
Fetia Ura S.A.	70015	PPF Goethe GP S.à r.l.	70029
Fortis Commercial Finance	70013	RA Oscillators II S.à r.l.	70016
Fred Alger International Advisory S.A.	70029	RY Investments S.à r.l.	70014
FSD Partners	70030	Saturn Luxembourg	70014
F.S.D. Partners S.à r.l.	70030	SH Group Global Licensing, S.à r.l.	70010
Glitnir Bank Luxembourg S.A.	70032	Société Immobilière de Clervaux SA	70011
Golden Tulip MENA S.à r.l.	70011	SOF-VII European Hotel II Lux, S.à r.l.	70009
Harmonie S.A.	70012	SOF-VII European Hotel Lux, S.à r.l.	70009
Highland VIIB - PRI (1) S.à r.l.	69986	Star SDL Investment Co S.à r.l.	70010
Holiday Investment S.A.	70009	Starwood GT Holdings S.à r.l.	70012
Ideal Finance	70013	Starwood GT Investments S.à r.l.	70012
Immopam S.à r.l.	70015	Starwood GT Licensing Lux S.à r.l.	70012
Indushold S.A.	70027	TB-ING S.à r.l.	70008
Inflight Services Partner	70008	Tivoli Strategies S.A.	70011
Intrawest Europe Holdings S.à r.l.	70030	VIII Euro Eco Hotels S.à r.l.	70008

Highland VIIB - PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.693,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 146.565.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of May.

Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIB– PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.565 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009.

There appeared:

Highland Capital Partners VII - B Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 050884122-4052601 (the Sole Shareholder),

represented by Marie Roche, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 18, 2010,

which proxy, after having been signed *in* varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder held all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Creation of five new classes of shares, being the class A1 shares, the class B shares, the class C shares, the class D shares and the class E shares, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be amended in items 4. and 5. of this agenda;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 26,766 (twenty-six thousand seven hundred and sixty-six Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 25,927 (twenty-five thousand nine hundred and twenty-seven Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 13,427 (thirteen thousand four hundred and twenty-seven) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 52,693 (fifty-two thousand six hundred and ninety-three Euro) by way of the issuance of 1,850 (one thousand eight hundred and fifty) new class A1 shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 10,705 (ten thousand seven hundred and five) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one) new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 6,245 (six thousand two hundred and forty-five) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 4,035 (four thousand and thirty-five) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified in item 2 above;

4. Amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the re-designation of the shares proposed under item 1 above and the issuance of new shares proposed in item 2. above;

5. Amendment to article 16 of the Articles; and

6. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the shareholder's register of the Company.

III. that the Meeting took the following Resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to create five new classes of shares, being the class A1 shares (the Class A1 Shares), the class B shares (the Class B Shares), the class C shares (the Class C Shares) the class D shares (the Class D Shares) and the class E shares (the Class E Shares), having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the second and fourth Resolutions below.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 26,766 (twenty-six thousand seven hundred and sixty-six Euro) in order to bring the share capital from its current amount of EUR 25,927 (twenty-

five thousand nine hundred and twenty-seven Euro), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Ordinary Shares) and 13,427 (thirteen thousand four hundred and twenty-seven) class A shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each (the Class A Shares) to EUR 52,693 (fifty-two thousand six hundred and ninety-three Euro) by way of the issuance of 1,850 (one thousand eight hundred and fifty) new class A1 shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 10,705 (ten thousand seven hundred and five) new class B shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one) new class C shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, 6,245 (six thousand two hundred and forty-five) new class D shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each and 4,035 (four thousand and thirty-five) new class E shares having a nominal value of EUR 1 (one euro) each;

Third resolution

The Meeting resolved to accept and record the following subscription for the new Class A1 Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares and full payment of the share capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declared that it subscribed for (i) 1,850 (one thousand eight hundred and fifty) new Class A1 Shares for an aggregate nominal amount of EUR 1,850 (one thousand eight hundred fifty euro), (ii) 10,705 (ten thousand seven hundred and five) new Class B Shares for an aggregate nominal amount of EUR 10,705 (ten thousand seven hundred five euro), (iii) 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one) new Class C Shares for an aggregate nominal amount of EUR 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one), (iv) 6,245 (six thousand two hundred and forty-five) new Class D Shares for an aggregate nominal amount of EUR 6,245 (six thousand two hundred and forty-five euro) and (v) 4,035 (four thousand and thirty-five) new Class E Shares for an aggregate nominal amount of EUR 4,035 (four thousand and thirty-five euro).

The Sole Shareholder declared that it fully paid up such shares by making the following contributions in kind:

- (i) a receivable in an amount of EUR 1,850.72 (one thousand eight hundred fifty euro and seventy-two cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 1), contributed in exchange for the Class A1 Shares;
- (ii) a receivable in an amount of EUR 10,705.93 (ten thousand seven hundred five euro and ninety-three cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 2), contributed in exchange for the Class B Shares;
- (iii) a receivable in an amount of EUR 3,931.66 (three thousand nine hundred and thirty-one and sixty-six cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 3), contributed in exchange for the Class C Shares;
- (iv) a receivable in an amount of EUR 6,245.88 (six thousand two hundred and forty-five euro and eighty-eight cents) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable 4), contributed in exchange for the Class D Shares; and
- (v) a receivable in an amount of EUR 4,035.88 (four thousand and thirty-five euro and eighty-eight cents) that the Sole Shareholder held against the Company, contributed in exchange for the Class E Shares (the Receivable 5 and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3 and the Receivable 4, the Receivables).

The Receivable 1 contributed to the Company was valued at EUR 1,850.72 (one thousand eight hundred fifty euro and seventy-two cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 1,850 (one thousand eight hundred and fifty euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.72 (seventy-two cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 2 contributed to the Company was valued at EUR 10,705.93 (ten thousand seven hundred five euro and ninety-three cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 10,705 (ten thousand seven hundred and five euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.93 (ninety-three cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 3 contributed to the Company was valued at EUR 3,931.66 (three thousand nine hundred and thirty-one and sixty-six cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.66 (sixty-six cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 4 contributed to the Company was valued at EUR 6,245.88 (six thousand two hundred and forty-five euro and eighty-eight cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 6,245 (six thousand two hundred forty-five euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.88 (eighty-eight cents) to the share premium account of the Company.

The Receivable 5 contributed to the Company was valued at EUR 4,035.88 (four thousand and thirty-five euro and eighty-eight cents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 4,035 (four thousand and thirty-five euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.88 (eighty-eight) to the share premium account of the Company.

Further, it was evidenced by a certificate dated May 18, 2010, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;
 2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables which are freely transferable;
 3. the value of the Receivable 1 is EUR 1,850.72 (one thousand eight hundred fifty euro and seventy-two cents);
 4. the value of the Receivable 2 is EUR 10,705.93 (ten thousand seven hundred five euro and ninety-three cents);
 5. the value of the Receivable 3 is EUR 3,931.66 (three thousand nine hundred and thirty-one and sixty-six cents);
 6. the value of the Receivable 4 is EUR 6,245.88 (six thousand two hundred and forty-five euro and eighty-eight cents);
 7. the value of the Receivable 5 is EUR 4,035.88 (four thousand and thirty-five euro and eighty-eight cents);
6. upon the contribution of the Receivables by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivables which will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolved to record that the shareholding in the Company was, following the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Capital Partners VII – B Limited Partnership	12,500 Ordinary Shares
	13,427 Class A Shares
	1,850 Class A1 Shares
	10,705 Class B Shares
	3,931 Class C Shares
	6,245 Class D Shares
	<u>4,035 Class E Shares</u>
Total:	52,693 Shares

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above Resolutions so that it read henceforth as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at EUR 52,693 (fifty-two thousand six hundred and ninety-three euro) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), by 13,427 (thirteen thousand four hundred and twenty-seven) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), 1,850 (one thousand eight hundred and fifty) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), 10,705 (ten thousand seven hundred and five) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), 3,931 (three thousand nine hundred and thirty-one)(class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), 6,245 (six thousand two hundred and forty-five) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share) and 4,035 (four thousand and thirty-five) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland VIIB – PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.566 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class D shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary.”

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 16 of the Articles so that it shall read henceforth as follows:

“ Art. 16. Allocation of Profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

16.3. Interim dividends may be distributed in accordance with the above article 16.2. at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.”

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which were to be borne by the Company as a result of this deed were estimated to be approximately EUR 1,400.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

This deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

Having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder, together with the notary, signed this deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingtième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VII B- PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.565 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009.

A comparu

Highland Capital Partners VII - B Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 050884122-4052601 (l'Associé Unique),

représentée par Marie Roche, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 mai 2010, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée avait le libellé suivant:

1. Création de cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C, les parts sociales de classe D et les parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société (les Statuts) qui font l'objet d'une modification concernant les points 4. et 5. du présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 26.766 (vingt-six mille sept cent soixante-six euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 25.927 (vingt-cinq mille neuf cent vingt-sept euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 13.427 (treize mille quatre cent vingt-sept) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 52.693 (cinquante-deux mille six cent quatre-vingt treize euros) par l'émission de 1.850 (mille huit cent cinquante) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 10.705 (dix mille sept cent cinq) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 3.931 (trois mille neuf cent trente-et-un) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 6.245 (six mille deux cent quarante-cinq) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 4.035 (quatre mille trente-cinq) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2 ci-dessus;

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la nouvelle dénomination des parts sociales proposée au point 1. ci-dessus et l'émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

5. Modification de l'article 16 des Statuts; et

6. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

III. que l'Assemblée a pris les Résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de créer cinq nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A1 (les Parts Sociales de Classe A1), les parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B), les parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C), les parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D) et les parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E), ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu de la deuxième et de la quatrième Résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 26.766 (vingt-six mille sept cent soixante-six euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 25.927 (vingt-cinq mille neuf cent vingt-sept euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et 13.427 (treize mille quatre cent vingt-sept) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), à EUR 52.693 (cinquante-deux mille six cent quatre-vingt treize euros) par l'émission de 1.850 (mille huit cent cinquante) nouvelles parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 10.705 (dix mille sept cent cinq) nouvelles parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 3.931 (trois mille neuf cent trente et un) nouvelles parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, 6.245 (six mille deux cent quarante-cinq) nouvelles parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune et 4.035 (quatre mille trente-cinq) nouvelles parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe A1, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D et Parts Sociales de Classe E et la libération intégrale de l'augmentation du capital social.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré avoir souscrit aux (i) 1.850 (mille huit cent cinquante) nouvelles parts sociales de classe A1 pour un montant nominal total de EUR 1.850 (mille huit cent cinquante euros), (ii) 10.705 (dix mille sept cent cinq) nouvelles parts sociales de classe B pour un montant nominal total de EUR 10.705 (dix mille sept cent cinq euros), (iii) 3.931 (trois mille neuf cent trente et une) nouvelles parts sociales de classe C pour un montant nominal total de EUR 3.931 (trois mille neuf cent trente et un euros), (iv) 6.245 (six mille deux

cent quarante-cinq) nouvelles parts sociales de classe D pour un montant nominal total de EUR 6.245, (six mille deux cent quarante-cinq euros) et (v) 4.035 (quatre mille trente-cinq) nouvelles parts sociales de classe E pour un montant nominal total de EUR 4.035 (quatre mille trente-cinq euros).

L'Associé Unique a déclaré avoir libéré intégralement ces parts sociales en effectuant les apports en nature suivants:

(i) une créance d'un montant de EUR 1.850,72 (mille huit cent cinquante euros et soixante-douze centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 1), apportée en échange des Parts Sociales de Classe A1;

(ii) une créance d'un montant de EUR 10.705,93 (dix mille sept cent cinq euros et quatre-vingt treize centimes d'euros), que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 2), apportée en échange des Parts Sociales de Classe B;

(iii) une créance d'un montant de EUR 3.931,66 (trois mille neuf cent trente et un euros et soixante-six centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 3), apportée en échange des Parts Sociales de Classe C;

(iv) une créance d'un montant de EUR 6.245,88 (six mille deux cent quarante-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance 4), apportée en échange des Parts Sociales de Classe D; et

(v) une créance d'un montant de EUR 4.035,88 (quatre mille trente-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros) que l'Associé Unique détient envers la Société, apportée en échange des Parts Sociales de Classe E (la Créance 5 et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3 et la Créance 4, les Créances).

La Créance 1 apportée à la Société a été évaluée à EUR 1.850,72 (mille huit cent cinquante euros et soixante-douze centimes d'euros) , montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 1.850 (mille huit cent cinquante euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,72 (soixante-douze centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 2 apportée à la Société a été évaluée à EUR 10.705,93 (dix mille sept cent cinq euros et quatre-vingt treize centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 10.705 (dix mille sept cent euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,93 (quatre-vingt treize centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 3 apportée à la Société a été évaluée à EUR 3.931,66 (trois mille neuf cent trente et un euros et soixante-six centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 3.931 (trois mille neuf cent trente et un euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,66 (soixante-six centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 4 apportée à la Société a été évaluée à EUR 6.245,88 (six mille deux cent quarante-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 6.245 (six mille deux cent quarante-cinq euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,88 (quatre-vingt huit centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

La Créance 5 apportée à la Société a été évaluée à EUR 4.035,88 (quatre mille trente-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros), montant qui a été affecté comme suit:

(i) EUR 4.035 (quatre mille trente-cinq euros) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) EUR 0,88 (quatre-vingt huit centimes d'euros) au compte de prime d'émission de la Société.

Par ailleurs, il a été prouvé par un certificat daté du 18 mai 2010, émis conjointement par l'Associé Unique et la Société qu'à la date de ce certificat:

1. «l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et possède le pouvoir de disposer des Créances qui sont librement cessibles;

3. la valeur de la Créance 1 est fixée à EUR 1.850,72 (mille huit cent cinquante euros et soixante-douze centimes d'euros);

4. la valeur de la Créance 2 est fixée à EUR 10.705,93 (dix mille sept cent cinq euros et quatre-vingt treize centimes d'euros);

5. la valeur de la Créance 3 est fixée à EUR 3.931,66 (trois mille neuf cent trente et un euros et soixante-six centimes d'euros);

6. la valeur de la Créance 4 est fixée à EUR 6.245,88 (six mille deux cent quarante-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros);

7. la valeur de la Créance 5 est fixée à EUR 4.035,88 (quatre mille trente-cinq euros et quatre-vingt huit centimes d'euros);

8. Dès l'apport des Créances par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire des Créances qui seront éteintes par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a décidé d'enregistrer que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présentait comme suit:

	Parts Sociales
Highland Capital Partners VII – B Limited Partnership	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	13.427 Parts Sociales de Classe A
	1.850 Parts Sociales de Classe A1
	10.705 Parts Sociales de Classe B
	3.931 Parts Sociales de Classe C
	6.245 Parts Sociales de Classe D
	4.035 Parts Sociales de Classe E
Total:	52.693 Parts Sociales

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les Résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 52.693 (cinquante-deux mille six cent quatre-vingt-treize euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), par 13.427 (treize mille quatre cent vingt-sept) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), 1.850 (mille huit cent cinquante) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), 10.705 (dix mille sept cent cinq) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), 3.931 (trois mille neuf cent trente et un) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), 6.245 (six mille deux cent quarante-cinq) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D) et 4.035 (quatre mille trente-cinq) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe D, les parts sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une part sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts sociales de Classe E forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland VIIB – PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.566 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe D de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale."

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 16 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" Art. 16. Affectation des Bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée dès que cette réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital de la Société comme déclaré ou tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre comme prévu à l'article 5 des présents Statuts.

16.2 Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe B de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe C de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe D de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe E de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

16.3 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués conformément à l'article 16.2 ci-dessus à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un relevé de comptes, inventaire ou rapport est établi par le gérant ou le conseil de gestion de la Société;
- (ii) ce relevé de comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportés et les sommes à affecter à la réserve statutaire;
- (iii) la décision de payer des acomptes sur dividende est prise par les associés de la Société;
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés; et
- (v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible pour une distribution s'avère inférieur au montant distribué sous forme d'acompte sur dividende, les associés concernés seront priés de rembourser le déficit à la Société."

Sixième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et a donné pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui ont incombés à la société en raison du présent acte étaient estimés à environ EUR 1.400,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. ROCHE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2010. Relation: LAC/2010/23339. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010068683/539.

(100083382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

PIN H. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 497.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 150.743.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mai 2010.

Résolution:

Commissaire aux comptes:

L'assemblée décide de nommer la société Fiduciaire MEVEA S.à r.l. ayant son siège social 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes

Son mandat expirera à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIN H. S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

Signatures

Référence de publication: 2010083981/18.

(100074772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Aether LUX Aircraft 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.609.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the 1st of June.

Before Us Me Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Aether CAY Aircraft 1 Limited, an exempted company incorporated with limited liability under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, registered with the Registrar of Companies in the Cayman Islands under number WK239421,

here represented by Mrs. Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 30 May 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Aether LUX Aircraft 1 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. The objects of the company are.

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money

(including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article

3.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; or (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg law without due authorisation.

4. Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, she/he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, the managers will be appointed as A managers (the "A Managers"), B managers (the "B Managers"), or C managers (the "C Managers" together with the A Managers and B Managers, the "managers") and will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Chapter III shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A Manager and one B Manager or by the joint signature of one B Manager and one C Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by one A Manager and one B Manager or by one B Manager and one C Manager.

10.2 The execution of agreements in relation to the resolutions mentioned in article 12.6 shall require the joint signature of one A Manager, one B Manager and one C Manager (except if previously approved by the Board of Managers in accordance with article 12.6).

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers one A Manager and one B Manager or one B Manager and one C Manager may delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one A Manager and one B Manager or one B Manager and one C Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman. The chairman shall have no casting vote.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented (including at least one A Manager and one B Manager).

12.5 Except otherwise provided for in these Articles, decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority (including the consent of at least one A Manager and one B Manager).

12.6 The following actions shall be adopted by the Board of Managers by a simple majority (including the consent of at least one A Manager, one B Manager and one C Manager) (in addition to any approval of Shareholders required as a matter of Luxembourg law):

12.6.1 the selection, termination or removal of any officer of the Company;

12.6.2 the incurrence of indebtedness for borrowed money (including through capital leases, the issuance of debt securities or the guarantee of indebtedness of another Person) other than the incurrence of trade payables arising in the ordinary course of business;

12.6.3 any authorization, creation (by way of reclassification, merger, consolidation, subdivision of securities, or other similar reorganization) or issuance, redemption or repurchase of any securities of the Company, except for additional securities issued on a pro rata basis to all existing holders of such securities;

12.6.4 the creation of any Subsidiaries, or the Transfer or any sale or other disposition of a Subsidiary's securities to any Person (other than any encumbrance of any securities held in such Subsidiary pursuant to a financing approved by the Board of Managers);

12.6.5 any transaction by the Company or any Subsidiary (to the extent the Company's consent is legally required) with or involving any Affiliate of the Company or any Affiliate of any Shareholder of the Company other than any transaction between the Company or a wholly-owned Subsidiary of the Company, on the one hand, and another wholly-owned Subsidiary, on the other hand;

12.6.6 the incurrence of any expense by the Company or any of its Subsidiaries (to the extent the Company's consent is legally required) in excess of \$50,000, other than Aircraft Expenses;

12.6.7 the establishment of a Cash Reserve in excess of \$50,000;

12.6.8 any (A) acquisition by the Company or any Subsidiary (to the extent the Company's consent is legally required) of the securities, equity interests or assets of any Person, or the acquiring by the Company or any Subsidiary by any other manner of any business, properties, assets, or Persons, in one transaction or a series of related transactions or (B)

disposition of assets of the Company or any Subsidiary (to the extent the Company's consent is legally required) (excluding the aircraft owned by the Aircraft Owning Company) or the shares or other equity interests of any Subsidiary.

12.6.9 any proposed transfer of Shares or other securities issued by the Company by a Shareholder to a non-Shareholder; and

12.6.10 any action contemplated in Articles 3.4 to 3.8 of the Articles, subject in all instances to the exceptions included in this Article 12.6.

For the purposes of this Article,

"Affiliate" means with respect to any Person, (i) any Person directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with such Person, (ii) any Person directly or indirectly owning or controlling 10% or more of any class of outstanding equity securities of such Person or (iii) any officer, director, general partner, managing member or trustee of any such Person described in clause (i) or (ii).

"Aircraft Expenses" means liabilities that are documented by Q Aviation Ireland Leasing Limited or another third party, and must be discharged as a result of the Aircraft Owning Company's ownership of the aircraft, including, without limitation, expenses in connection with (i) the leasing or financing of the aircraft, (ii) insurance for the aircraft, (iii) necessary maintenance or repair of the aircraft, and (iv) remarketing and sale of the aircraft.

"Aircraft Owning Company" means Aether Aircraft 1 Limited, an Irish limited liability company.

"Cash Reserve" means a cash reserve to cover reasonably anticipated expenses and contingent liabilities.

"Person" means any individual, corporation, limited liability company, limited or general partnership, joint venture, association, joint-stock company, trust, unincorporated organization in each case wherever formed or registered, government or any agency or political subdivision thereof.

"Subsidiary" means (i) any company or corporation of which a majority of the securities entitled to vote generally in the election of directors thereof, at the time as of which any determination is being made, are owned by another entity, either directly or indirectly, and

(ii) any joint venture, general or limited partnership, limited liability company or other legal entity in which an entity is the legal or beneficial owner, directly or indirectly, of a majority of the voting interests or the general partner or any managing member.

"Transfer" means, directly or indirectly, to sell, transfer, assign, pledge, charge, mortgage, encumber, hypothecate, grant a security interest or similarly dispose of, either voluntarily or involuntarily, or to enter into any contract, option or other arrangement or understanding with respect to the sale, transfer, assignment, pledge, charge, mortgage, encumbrance, hypothecation, grant of security interest in or similar disposition of, any shares legally or beneficially owned by a Person or any interest in any shares legally or beneficially owned by a Person.

12.7 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.8 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.9 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or by one A Manager and one B Manager present or represented at the meeting.

12.10 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least threequarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Aether CAY Aircraft 1 Limited twenty thousand (20,000) Shares

Total: twenty thousand (20,000) Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twenty thousand US Dollars (USD 20,000) corresponding to a share capital of twenty thousand US Dollars (USD 20,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, Aether CAY Aircraft 1 Limited, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

A Manager:

- Mr Philippe Leclercq, private employee, born on May 18, 1968 in Liège, Belgium, whose professional address is at 5, Rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg; and

B Manager:

- Mark A. Perez, investment professional, born on September 30, 1976 in Houston, Texas, United States whose professional address is 250 University Avenue, Suite 400, Palo Alto, CA 94301, United States; and

C Manager:

- QAV07 Barnstorming, LLC, a Delaware limited liability company, registered with Secretary of the State of Delaware under number 4427320, having its registered office at 301 Commerce Street, Suite 3200, Forth Worth, Texas 76102, United States.

- 2) The Company shall have its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le premier juin.

Par-devant Maître Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Aether CAY Aircraft 1 Limited, une exempted company constituée selon les lois des Iles Caymans, ayant son siège social au Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, enregistrée auprès du Registrar of Companies des Iles Caymans sous le numéro WK-239421,

La comparante ci-dessus est représentée par Rachel Uhl, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 mai 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Aether LUX Aircraft S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; ou (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à vingt mille US Dollars (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant chacune une valeur d'un US Dollar (USD 1). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, les gérants seront nommés en tant que gérants de catégorie A ("Gérants de Catégorie A"), gérants de catégorie B ("Gérants de Catégorie B") ou gérants de catégorie C ("Gérants de Catégorie C" ensemble avec les Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B les "gérants") et ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent Chapitre III aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société.

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie B et d'un Gérant de Catégorie C ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par un Gérant de Catégorie B et d'un Gérant de Catégorie C.

10.2 La signature de contrats en relation avec les résolutions mentionnées à l'article 12.6 nécessite la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A, d'un Gérant de Catégorie B et d'un Gérant de Catégorie C (sauf si précédemment approuvé par le Conseil de Gérance en conformité avec l'article 12.6).

11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B ou un Gérant de Catégorie B et d'un Gérant de Catégorie C peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B ou un Gérant de Catégorie B et d'un Gérant de Catégorie C déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président. Le président n'aura pas de droit de vote prépondérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée (comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B).

12.5 Sauf disposition contraire des présents Statuts, les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple (comprenant le vote favorable d'au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B).

12.6 Les résolutions suivantes nécessitent une adoption par le Conseil de Gérance par une majorité simple (incluant l'accord d'au moins un Gérant de Catégorie A, un Gérant de Catégorie B et un Gérant de Catégorie C) (en plus de toute approbation requise des Associés selon la Loi Luxembourgeoise):

12.6.1 la sélection, la cessation ou la révocation de tout "officer" de la Société;

12.6.2 l'endettement du fait d'emprunts (y compris par le biais de "capital leases", l'émission de titres de créance ou des garanties de dette d'une autre Personne), autres que des dettes commerciales du fait du cours normal des affaires;

12.6.3 toute autorisation, création (par le biais d'un reclassement, fusion, consolidation, subdivision de titres, ou toute autre réorganisation similaire) ou l'émission ou le rachat de titres de la Société, à l'exception des titres supplémentaires émis en faveur des détenteurs de tels titres sur une base proratisée;

12.6.4 la constitution de Filiales ou le Transfert ou toute vente ou autre aliénation de valeurs mobilières de la Filiale à toute Personne (autre que les garanties/nantissements/gages donnés sur les titres détenus dans une telle Filiale en vertu d'un financement approuvé par le Conseil de Gérance);

12.6.5 toute transaction par la Société ou une Filiale (dans la mesure où le consentement de la Société est légalement requis) avec ou impliquant une Affiliée à la Société ou toute Affiliée à l'Associé de la Société autres que toutes les transactions entre la Société ou une Filiale détenue exclusivement par la Société, d'une part, et une autre Filiale détenue exclusivement, d'autre part;

12.6.6 une dépense par la Société ou une de ses Filiales (dans la mesure où le consentement de la Société est légalement requis) supérieure à 50.000 US Dollars, autres que les Frais d'Aéronefs;

12.6.7 la création d'une Réserve de Trésorerie de plus de 50.000 US Dollars;

12.6.8 (A) toute acquisition par la Société ou une Filiale (dans la mesure où le consentement de la Société est légalement requis) de titres, de participations ou d'actifs d'une Personne, ou l'acquisition par la Société ou une Filiale de toute autre manière de toute entreprise, propriétés, d'actifs, ou des Personnes, lors d'une transaction ou lors d'une série de transactions liées ou (B) la cession d'actifs de la Société ou d'une Filiale (dans la mesure où le consentement de la Société est légalement requis) (à l'exclusion de l'aéronef appartenant à la Société Possédant l'Aéronef) ou les actions ou les autres titres d'une Filiale;

12.6.9 toute proposition de transfert de Parts Sociales ou autres titres émis par la Société par un Associé à un non-Associé; et

12.6.10 toute action visée aux articles 3.4 à 3.8 des Statuts qui sont subordonnées dans tous les cas aux exceptions susmentionnées dans cet article 12.6. Aux fins du présent article,

"Affiliée" signifie par rapport à une Personne, (i) toute Personne directement ou indirectement, contrôlée par ou sous un contrôle commun de cette Personne, (ii) toute Personne possédant ou contrôlant, directement ou indirectement, 10% ou plus d'une classe d'actions ou de titres d'une telle Personne ou (iii) tout dirigeant, administrateur, general partner, membre de la direction ou le fiduciaire d'une telle Personne visée à l'alinéa (i) ou (ii).

"Filiale": signifie (i) toute société ou personne morale dont la majorité des titres donne généralement droit de vote lors de l'élection des administrateurs de celle-ci, à un moment donné lors duquel une telle désignation est faite, sont détenues par une autre entité, directement ou indirectement, et (ii) toute entreprise commune, limited ou general partnerships, société à responsabilité limitée ou autre personne morale dans laquelle une entité est le propriétaire légal ou bénéficiaire économique, directement ou indirectement, avec une majorité des droits de vote ou le general partnership ou de tout membre de la direction.

"Frais d'Aéronef" signifie les frais qui sont documentés par Q Aviation Ireland Leasing Limited ou par un tiers, et doivent être réglés en raison de la propriété de l'avion par la Société Possédant l'Aéronef, cela comprend, sans limitation, les frais liés, (i) à la location ou au financement de l'aéronef, (ii) l'assurance de l'aéronef, (iii) au nécessaire entretien et réparation de l'aéronef et (iv) la vente et le marketing de l'aéronef.

"Personne" signifie tout individu, société, société de capitaux, société de personnes, limited ou general partnerships, coentreprise, association, société par actions, fiducie, une organisation non constituée en société, dans chaque cas qu'elle soit constituées ou enregistrées, un gouvernement ou tout subdivision politique ou organisme de celui-ci.

"Réserve de Trésorerie" signifie une réserve de trésorerie pour couvrir les dépenses raisonnables anticipées et des passifs éventuels.

"Société Possédant l'Aéronef" signifie Aether Aircraft 1 Limited, une société à responsabilité limitée irlandaise.

"Transfert" signifie directement ou indirectement, la vente, le transfert, la cession, le nantissement, l'hypothèque, l'octroi d'une sûreté ou d'une garantie ou de dispositions similaires, que ce soit volontairement ou involontairement, ou de conclure un contrat, une option ou d'autres arrangements ou ententes relativement à la vente, le transfert, la cession, le nantissement, l'hypothèque, l'octroi d'une sûreté ou d'une garantie ou de dispositions similaires, ou toutes les actions légalement détenues par une Personne ou que cette Personne soit le bénéficiaire économique ou que la Personne ait un intérêt dans des actions légalement détenues ou qu'elle en soit le bénéficiaire économique.

12.7 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.8 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par le président ou un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B présents ou représentés aux réunions.

12.10 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve

établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Aether CAY Aircraft 1 Limited	vingt mille (20.000) Parts Sociales
Total: 20,000 Parts Sociales	vingt mille (20.000) Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de vingt mille US Dollars (USD 20.000) correspondant à un capital de vingt mille US Dollars (USD 20.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, Aether CAY Aircraft 1 Limited, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés gérants de la Société pour une période indéterminée:

Gérant de Catégorie A:

- Philippe Leclercq, employé, né le 18 mai 1968 à Liège, Belgique, ayant son adresse au 5, Rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg;

Gérant de Catégorie B:

- Mark A. Perez, professionnel de l'investissement, né le 30 Septembre 1976 à Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique ayant son adresse professionnelle au 250 University Avenue, Suite 400, Palo Alto, CA 94301, United States; et

Gérant de Catégorie C:

- QAV07 Barnstorming, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware étant enregistrée auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 4427320, ayant son siège social au 301 Commerce Street, Suite 3200, Forth Worth, Texas 76102, United States.

2- Le siège social de la Société est établie au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 juin 2010. Relation: lac/2010/24821. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Référence de publication: 2010070930/600.

(100084419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2010.

Centrum Orchidée S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 134.333.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 mai 2010.

Première résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Frank WALENTA de son poste de gérant de la société avec date d'effet au 15 mai 2010.

Deuxième résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Jorrit CROMPVOETS de son poste de gérant de la société avec date d'effet au 15 mai 2010.

Troisième résolution

L'associé unique accepte la démission de Madame Johanna Dirkje VAN OORT de son poste de gérant de la société avec date d'effet au 15 mai 2010.

Quatrième résolution

L'associé unique nomme Monsieur Alain HEINZ, expert comptable né le 17 mai, 1968 à Forbach en France, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au poste de gérant de la société pour une période indéterminée avec date d'effet au 14 mai 2010.

Luxembourg, le 14 mai.

Pour extrait conforme

Julien MENGOZZI

Référence de publication: 2010082759/25.

(100074150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

Centrum Narcisse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 132.693.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 mai 2010.

Première résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Frank WALENTA de son poste de gérant de la société avec date d'effet au 15 mai 2010.

Deuxième résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Jorrit CROMPVOETS de son poste de gérant de la société avec date d'effet au 15 mai 2010.

Troisième résolution

L'associé unique nomme Monsieur Alain HEINZ, expert comptable né le 17 mai, 1968 à Forbach en France, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg au poste de gérant de la société pour une période indéterminée avec date d'effet au 14 mai 2010.

Luxembourg, le 14 mai.

Pour extrait conforme

Julien MENGOZZI

Référence de publication: 2010082760/22.

(100074145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

Ciplet Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 152.160.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 20 mai 2010 que:

Est nommé commissaire aux comptes de la Société:

La société Belthur Accounting Ltd, 1 Kings Avenue, Winchmore Hill, N21 3NA London (Royaume Uni) avec effet au 20 mai 2010;

en remplacement de Madame Estelle Houziaux. Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour la Société

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2010082762/19.

(100073914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

TB-ING S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 147.793.

Il est pris acte de la démission de Monsieur Ismael HAJJAR de son mandat de Gérant de catégorie B en date du 7 mai 2010.

Fait à Luxembourg, le 7 mai 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour TB-ING SARL

Signatures

Référence de publication: 2010083973/14.

(100074844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

VIII Euro Eco Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 126.515.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société VIII Euro Eco Hotels S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 126 515.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083983/13.

(100074751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

ISP, Inflight Services Partner, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 98.898.

En tant que domiciliataire, la société Fiduciaire Cabexco SARL, avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 139.890, porte à la connaissance des tiers que le siège de la société INFLIGHT SERVICES PARTNER, en abrégé "ISP", immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 98.898, n'est plus situé à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent), avec effet au 29 mai 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 mai 2010.

Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2010084047/15.

(100074763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

SOF-VII European Hotel Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.704.

—
En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société SOF-VII European Hotel Lux, S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133 704.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083984/13.

(100074748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Holiday Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.444.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 20 mai 2010, le tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Holiday Investment S.A., avec siège social à 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge, et liquidateur Me Yeliz Bozkir, avocat demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour extrait conforme
Me Yeliz Bozkir
Le liquidateur

Référence de publication: 2010083986/18.

(100074829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

SOF-VII European Hotel II Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.703.

—
En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société SOF-VII European Hotel II Lux, S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 133 703.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083987/13.

(100074744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Mercator Services SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 92.079.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée en date du 20 avril 2010 que le siège social situé au 2A rue des Juifs à L-8281 Kehlen de la société anonyme Mercator Services SA, RC Luxembourg B 92079 a été dénoncé avec effet au 20 avril 2010.
Jos Flammang.

Référence de publication: 2010084003/10.

(100075118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Star SDL Investment Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.817.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7 A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Star SDL Investment Co S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109 817.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083988/13.

(100074735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

1 Hotels & Residences Global Licensing (Lux), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.375.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société 1 Hotels & Residences Global Licensing (Lux), SARL, avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131 375.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083990/13.

(100074732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

SH Group Global Licensing, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.373.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société SH GROUP GLOBAL LICENSING, SARL, avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131 373.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083991/13.

(100074730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Broome S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 95.234.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 mai 2010 que:
1. La cooptation de Monsieur Luc GERONDAL en qualité d'administrateur approuvée lors du Conseil d'Administration du 21 octobre 2008 est ratifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010084055/15.

(100075016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Tivoli Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 89.781.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 20 mai 2010, le tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société Tivoli Strategies S.A., avec siège social à 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge, et liquidateur Me Yeliz Bozkir, avocat demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour extrait conforme

Me Yeliz Bozkir

Le liquidateur

Référence de publication: 2010083992/18.

(100074839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Baccarat Hotels & Residences Global Licensing (Lux), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.376.

—
En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Baccarat Hotels & Residences Global Licensing (Lux), SARL, avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131 376.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083993/13.

(100074731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Société Immobilière de Clervaux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9737 Clervaux, Abbaye Saint Maurice.

R.C.S. Luxembourg B 91.531.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084135/10.

(100075242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Golden Tulip MENA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.050.

—
En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de "Gérant de la société Golden Tulip MENA SARL, avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 148 050.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083994/13.

(100074729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Starwood GT Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.029.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Starwood GT Holdings S.à.r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130 029.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083996/13.

(100074725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Starwood GT Licensing Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.307.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Starwood GT Licensing Lux S.à.r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-18152 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147 307.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083997/13.

(100074727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Starwood GT Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.044.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Starwood GT Investments S.à.r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 130 044.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010083998/13.

(100074724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Harmonie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.235.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 21 mai 2010.

La cooptation de M. Amobé Alain ONGODO MEVEGUE a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur en remplacement de M. Alain LE BERRE jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 28 MAI 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HARMONIE S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010084058/15.

(100075034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Euro Eco LHWX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.563.

En date du 6 mai 2010 et avec effet au 7 mai 2010, Michael Murphy, avec adresse au 7A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a démissionné de son mandat de Gérant de la société Euro Eco LHWX, S.à r.l., avec siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 143 563.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010084000/12.

(100074718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Ideal Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 144.295.

Extrait du Conseil d'Administration en date du 05 mai 2010

Le siège social de la société est transféré du 19, rue Aldringen L-1118 LUXEMBOURG, au 28, Boulevard Joseph II L-1840 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010084002/12.

(100074819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

LIM Advisory Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.374.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique, prise en date du 18 mai 2010, qu'a été nommé aux fonctions de gérant A de la société avec effet au 18 mai 2010:

- Monsieur Christophe Printz, demeurant professionnellement au 41 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010084004/17.

(100074687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Fortis Commercial Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 107.880.

La liste des signatures autorisées au 11 mars 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fortis Commercial Finance

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010084056/13.

(100075030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Aeroplan Holdings Europe Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 144.976.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 10 mai 2010

En date du 10 mai 2010, l'Associé Unique de Aeroplan Holdings Europe S.à.r.l ("la Société") a pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Madame Christelle Ferry en qualité de gérant B de la Société avec effet au 1^{er} mai 2010;
- De nommer Monsieur Sjors van der Meer, né le 31 octobre 1978 à Utrecht, Pays Bas, résidant professionnellement à 2-8, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, comme gérant B de la société avec au 1^{er} mai 2010 et pour une durée indéterminée, avec pouvoir de signature conjointe.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2010084005/17.

(100074675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

RY Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.805.

—
Par le présent avis, les Gérants informent les tiers du changement suivant:

- l'associé unique de la Société réside désormais au 126 High Road, Chigwell -Essex, IG7 5BQ, Royaume-Uni, avec effet immédiat,

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010084007/14.

(100074661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Saturn Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue du Rock'n Roll.

R.C.S. Luxembourg B 129.576.

—
Il en résulte d'une résolution prise par les actionnaires de la société en assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2010 que:

- L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jean-Noël Braesch, résidant à 9, rue du Lièvre, F-67240 France en tant qu'administrateur de la société à partir du 1^{er} janvier 2009
- L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Axel Grünewald, résidant à 12a, rue des Près, F-67480 Roeschwoog (France) en tant qu'administrateur de la société à partir du 1^{er} janvier 2009 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra le 30 septembre 2014 et de nommer Madame Mireille Talbot, résidant à 73, Chaussée de Neufchâteau, B-6640 Vaux-sur-Sûre (Belgique) en tant qu'administrateur de la société à partir du 20 mars 2008 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra le 30 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010084008/18.

(100074653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Nupur Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 79.964.

—
EXTRAIT

Suite à la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 mai 2010, M. Karim Van den Ende, administrateur de la société avec adresse professionnelle au 8, boulevard Royal à L - 2449 Luxembourg, a été désigné en qualité d'administrateur-délégué de la société avec tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature pour toutes les affaires de gestion journalière et pour un terme échéant à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

Signature

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2010084012/16.

(100074643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Immopam S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8369 Hivange, 3A, rue de Kahler.
R.C.S. Luxembourg B 129.201.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé avec demande d'accusé de réception du 26 mai 2010, adressé à la société IMMOPAM S.à.r.l. enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 129.201, sise à Hivange (L-8369) 3a rue de Kahler, que Monsieur Belmiro Martins Ferreira, né le 7 avril 1962 à Ameal/Coimbra (Portugal) et domicilié à Hivange (L-8369) 3a rue de Kahler, a démissionné avec effet immédiat du poste de gérant de la société IMMOPAM S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Mr BELMIRO MARTINS FERREIRA.

Référence de publication: 2010084013/14.

(100075315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

MHM Holding S.à.r.l., SPF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 143.411.

—
Extrait de la résolution de l'actionnaire unique prise lors de l'age en date du 26 mai 2010

L'actionnaire unique de la société a pris la décision suivante:

Résolution unique

Vu la démission du gérant Vise Management Sàrl, Monsieur Marcel Jacques Hagendoorn, né à Rotterdam le 3 juillet 1963, demeurant à L- 8077 BERTRANGE, 1, Impasse Quatre saisons, est nommé gérant de la société.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Marcel HAGENDOORN

Un mandataire

Référence de publication: 2010084014/16.

(100075298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Fetia Ura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 107.987.

—
Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l. donne sa démission à la date du 15 mars 2010 de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société FETIA URA S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.987.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010084099/13.

(100075096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

RA Oscillators II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.275.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the tenth day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Riverside Asia Oscillators II LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, county of New Castle, United States of America, registered under number 4813274,

here represented by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal.

Such power of attorney, after having been signed *in* varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form. Name. There is established by the appearing party, and all persons who will become shareholders thereafter, a private limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of association (the "Articles of Association").

The Company will exist under the name of RA Oscillators II S.à r.l. (the "Company").

The Company is initially composed of one sole shareholder, owner of all the shares. The Company may, however, at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Registered office. The Company will have its registered office in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Managers (as defined in Article 9 of the Articles of Association below).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

In the event that in the view of the Board of Managers extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the sole shareholder or by decision of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules provided by the Law.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is set at twenty thousand and two hundred and twenty-five United States Dollars (USD 20,225.-) represented by eight hundred (800) ordinary shares (the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share), one (1) class A share (the Class A Shares and, individually, a Class A Share), one (1) class B share (the Class B Shares and, individually, a Class B Share), one (1) class C share (the Class C Shares and, individually, a Class C Share), one (1) class D share (the Class D Shares and, individually, a Class D Share), one (1) class E share (the Class E Shares and, individually, a Class E Share), one (1) class F share (the Class F Shares and, individually, a Class F Share), one (1) class G share (the Class G Shares and, individually, a Class G Share), one (1) class H share (the Class H Shares and, individually, a Class H Share), one (1) class I share (the Class I Shares and, individually, a Class I Share) having a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, all of which are fully paid up.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used for the purpose of the repurchase of any class of shares as per article 8 of these Articles of Association, to offset any net realised losses, to make distributions to the sole shareholder or the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles of Association and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

Art. 7. Increase and Reduction of capital. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Association.

Art. 8. Redemption of shares.

8.1 In the course of any given financial year, the Company may repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of shares at a repurchase price as determined by the Board of Managers.

8.2 The repurchase of any class of shares in accordance with article 8.1 of these Articles of Association is permitted provided that: (i) a class of shares is always repurchased in full, it being understood that the Class of Ordinary Shares shall be the last class of shares to be repurchased; (ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the repurchase would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles of Association; (iii) the repurchase price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles of Association; and (iv) the repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 7 of these Articles of Association.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Board of managers, Statutory auditors

Art. 10. Board of Managers. The Company will be managed and administrated by a board of managers (referred to as the "Board of Managers") composed of at least three members who need not be shareholders (the "Managers").

The Managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may

be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several Class A Managers and one or several Class B Managers.

Art. 11. Meetings of the Board of Managers. The Board of Managers will appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholders.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two Managers require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board of Managers may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Every board meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Managers holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Art. 13. Powers of the Board of Managers. The Board of Managers is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles of Association to the sole shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Managers.

Art. 14. Delegation of Powers. The Board of Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholders.

Art. 16. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers within the limits of such power.

However, if the sole shareholder or the shareholders have appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers, within the limits of such power.

Art. 17. Statutory Auditors. The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by the Law, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

The auditors, if any, will be elected by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 18. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

If the Company is composed of no more than twenty five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon a call in compliance with the Law by the Board of Managers, in second order, by the auditor or, in third order, by shareholders representing more than half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not be a shareholder.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Managers, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Powers and Obligations of the meeting of shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by the Law or these Articles of Association, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 20. Annual General Meeting. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday of the month of June at 10:30 a.m. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 21. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Association or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Association or, as the case may be, the Law to the quorum and majority rules set for the amendment of these Articles of Association will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles of Association, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 23. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed; the Board of Managers draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than 25 shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 24. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

The sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the statement of accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles of Association.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Association, unless otherwise provided by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII. Applicable law

Art. 26. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

Subscription and Payment

Thereupon,

Riverside Asia Oscillators II LLC, represented as stated above, subscribes to eight hundred (800) Class of Ordinary Shares, one (1) Class A Share, one (1) Class B Share, one (1) Class C Share, one (1) Class D Share, one (1) Class E Share, one (1) Class F Share, one (1) Class G Share, one (1) Class H Share and one (1) Class I Share having a nominal value of twenty-five United Dollars (USD 25.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twenty thousand and two hundred and twenty-five United States Dollars (USD 20,225.-).

The amount of twenty thousand and two hundred and twenty-five United States Dollars (USD 20,225.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately eur 1,300.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Class A Managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Gregory Centurione, chartered accountant, born in Etterbeek (Belgium), on December 22, 1972, with professional address at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Ms. Christel Di Marco, junior manager corporate affairs, born in Verviers (Belgium), on June 27, 1984, with professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as Class B Managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Peter Parmentier, legal counsel, born on July 2, 1972, in Gent, Belgium, residing at 218 b31 Konkelstraat, 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe, Belgium; and
- Ms. Annick Vandenberg, legal counsel, born on May 15, 1979, in Ukkel, Belgium, residing at 59 box 7 Sint-Alenalaan, 1700 Dilbeek, Belgium.

3. The registered office of the Company is set at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dixième jour du mois de mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Riverside Asia Oscillators II LLC, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à [the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, comté de New Castle, Etats-Unis d'Amérique], immatriculée sous le numéro 4813274,

ici représentée par Jérôme Mullmaier, avocat, ayant son adresse professionnelle au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Dénomination. Il est formé par la comparante et toutes les personnes qui deviendront associés par la suite, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adoptera la dénomination RA Oscillators II S.à r.l. (la "Société").

La Société est au départ composée d'un seul associé, détenteur de toutes les parts sociales. La Société peut, à tout moment, être composée de plusieurs associés, mais sans dépasser quarante (40) associés, notamment à la suite d'un transfert de parts sociales ou de l'émission de nouvelles parts sociales.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 9 des Statuts ci-dessous).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

Au cas où le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, ils pourront transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, quelle qu'en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.

Sauf autre restrictions dans les présents Statuts, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf autre restrictions dans les présents Statuts, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut également employer ses fonds pour investir dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés votant suivant les quorum et majorité prévus par la Loi.

Chapitre II. Capital social, Parts sociales

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à vingt mille deux cents vingt-cinq dollars américains (USD 20.225,-) représenté par huit cents (800) parts sociales ordinaires (au pluriel, les Parts Sociales de Classe Ordinaire et, au singulier, une Part Sociale de Classe Ordinaire), une (1) part sociale de classe A (au pluriel, les Parts Sociales de Classe A et, au singulier, une Part Sociale de Classe A), une (1) part sociale de classe B (au pluriel, les Parts Sociales de Classe B et, au singulier, une Part Sociale de Classe B), une (1) part sociale de classe C (au pluriel, les Parts Sociales de Classe C et, au singulier, une Part Sociale de Classe C), une (1) part sociale de classe D (au pluriel, les Parts Sociales de Classe D et, au singulier, une Part Sociale de Classe D), une (1) part sociale de classe E (au pluriel, les Parts Sociales de Classe E et, au singulier, une Part Sociale de Classe E), une (1) part sociale de classe F (au pluriel, les Parts Sociales de Classe F et, au singulier, une Part Sociale de Classe F), une (1) part sociale de classe G (au pluriel, les Parts Sociales de Classe G et, au singulier, une Part Sociale de Classe G), une (1) part sociale de classe H (au pluriel, les Parts Sociales de Classe H et, au singulier, une Part Sociale de Classe H), une (1) part sociale de classe I (au pluriel, les Parts Sociales de Classe I et, au singulier, une Part Sociale de Classe I) ayant une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, toutes entièrement libérées.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toute prime payée pour toute part sociale en plus de la valeur nominale, sera versée. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer le rachat de toute classe de parts sociales tel que prévu à l'article 8 de ces Statuts, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire des droits égaux aux profits et biens de la Société et un vote à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux.

L'associé unique peut librement transférer ses parts sociales lorsque la Société est composée d'un seul associé. Les parts sociales peuvent être librement transférées entre associés lorsque la Société est composée de plusieurs associés. Les parts sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'autorisation de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après sa notification à ou son acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, à une ou plusieurs reprises, par une résolution de l'associé unique ou des associés aux conditions de quorum et de majorité fixées par ces Statuts, ou le cas échéant, par la Loi, prévues pour la modification des présents Statuts.

Art. 8. Rachat des parts sociales.

8.1 En cours de tout exercice social, la Société peut racheter, au choix de son associé unique ou de ses associés, toute classe de parts sociales à un prix de rachat déterminé par le Conseil de Gérance.

8.2 Le rachat de toute classe de parts sociales en application de l'article 8.1 de ces Statuts est autorisé sous réserve que: (i) une classe de parts sociales soit toujours rachetée entièrement, étant entendu que les Parts Sociales de Classe Ordinaire soit la dernière classe de parts sociales à être rachetée; (ii) l'actif net de la Société, comme documenté dans les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, n'est pas, ou ne deviendra pas, après le rachat, inférieur au montant du capital social de la Société augmenté des réserves ne pouvant pas être distribuées selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou ces Statuts; (iii) le prix de rachat n'excède pas le montant des profits de l'exercice social en cours augmenté de tout profit reporté et toute somme tirée des réserves disponibles de la Société dans ce but, diminué de toute perte de l'exercice social en cours, toute perte reportée et sommes à allouer à la réserve selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou ces Statuts; et (v) le rachat est suivi par une réduction du capital de la Société. Le rachat sera décidé par les associés en conformité avec l'article 7 de ces Statuts.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

Art. 10. Conseil de Gérance. La Société sera gérée et administrée par un conseil de gérance (désigné comme le "Conseil de Gérance") composé de trois membres au moins, qui ne sont pas nécessairement associés (les "Gérants").

Les Gérants seront nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Ils seront en exercice jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles, mais peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou les associés peuvent décider de nommer un ou plusieurs Gérants de Catégorie A et un ou plusieurs Gérants de Catégorie B.

Art. 11. Réunions du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il peut aussi désigner un secrétaire, Gérant ou non, et qui sera responsable de la prise des minutes des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être organisée si deux Gérants le requièrent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance et des associés, (le cas échéant), sauf s'il est absent, auquel cas le Conseil de Gérance peut nommer un autre Gérant et l'assemblée générale des associés peut nommer toute autre personne comme président pro tempore par vote à la majorité des membres présents ou représentés à cette assemblée.

Sauf en cas d'urgence ou avec le consentement préalable de toutes les personnes ayant le droit de participer, une convocation par écrit ou par fax du Conseil de Gérance devra être envoyée au moins une semaine à l'avance. Chaque convocation précisera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à aborder. Tous les Gérants peuvent renoncer à la convocation par consentement unanime à la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues en temps et aux lieux spécifiés dans un calendrier préalablement adopté par résolution du Conseil de Gérance.

Chaque réunion du conseil se tiendra au Grand Duché de Luxembourg ou en un autre lieu que le Conseil de Gérance peut déterminer au cas par cas.

Un Gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en mandatant un autre Gérant par procuration.

Le quorum du Conseil de Gérance sera la présence ou la représentation de la majorité des Gérants en fonction. Les décisions seront prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication comparable grâce auquel les personnes participant à la réunion peuvent communiquer les uns avec les autres. Cette participation sera considérée comme équivalente à une participation en personne à la réunion.

En cas d'urgence, une résolution écrite, signée par tous les Gérants, est suffisante et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée par un seul ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu et étant chacun signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 12. Minutes des réunions du Conseil de Gérance. Les minutes de chaque réunion du Conseil de Gérance seront signées par le Président de la réunion et par le secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Art. 13. Pouvoir du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour réaliser tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 14. Délégation de Pouvoirs. Le Conseil de Gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, aux personnes ou agents de son choix.

Art. 15. Conflit d'Intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y ont un intérêt personnel, ou en sont gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplit en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, si un Gérant ou fondé de pouvoirs peut avoir un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 16. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux Gérants ou par les signatures conjointes ou la signature individuelle de toutes personnes à qui le pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance dans les limites de ce pouvoir.

Cependant, si l'associé unique ou les associés ont désigné un ou plusieurs Gérants de Catégorie A ou un ou plusieurs Gérants de Catégorie B, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par les signatures conjointes ou la signature individuelle de toutes personnes à qui le pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être dans les cas prévus par la Loi.

Les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. A la fin de leur mandat, ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, le cas échéant, par une résolution de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée générale des associés

Art. 18. Assemblée Générale des Associés. Si la Société est composée d'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les articles 194 à 196 et 199 de la Loi ne sont pas applicables dans ce cas.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, qui sera envoyé par le Conseil de Gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours à compter de la réception du texte de la résolution proposée.

Sauf en cas d'associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale sur convocation envoyée, conformément aux conditions fixées par la Loi, par le Conseil de Gérance, en second lieu, par le commissaire aux comptes, ou en troisième lieu, par des associés représentant plus de la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera l'heure et le lieu de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour et une indication des affaires qui y seront traitées.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant une autre personne associée ou non comme son mandataire, par écrit ou par fax.

Les assemblées générales des associés, en ce compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger si, de l'avis définitif du Conseil de Gérance, des événements de force majeure l'exigent.

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous les autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la Loi ou des présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société a plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à un autre endroit indiqué dans la convocation le premier lundi du mois de juin à 10 heures 30 du matin. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 21. Procédure, Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera adoptée par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Art. 23. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés; le Conseil de Gérance dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la Loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis pour approbation à l'associé unique ou, selon le cas, à l'assemblée générale des associés.

Chaque associé ou son mandataire, peuvent prendre connaissance de ces documents financiers au siège social de la Société. Si la Société a plus de 25 associés, ce droit ne peut être exercé que pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 24. Affectation des Bénéfices. Des bénéfices nets de la Société, cinq pour cent (5 %) sont affectés à la réserve exigée par la Loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et pour aussi longtemps que cette réserve s'élève à dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il/elle peut décider d'affecter la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter ou de le distribuer aux associés comme dividende.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de verser des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable établi par le Conseil de Gérance, faisant apparaître des fonds disponibles suffisants pour une telle distribution, à condition que le montant à distribuer ne dépasse pas les bénéfices réalisés depuis la fin de l'année sociale augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées ainsi que des sommes à allouer à des réserves exigées par la Loi ou par les Statuts.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution. Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera reparti de manière égale aux détenteurs des parts sociales, au pro rata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 26. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Sur ces faits

Riverside Asia Oscillatore II LLC, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à huit cent (800) Parts Sociales de Classe Ordinaire, une (1) Part Sociale de Classe A, une (1) Part Sociale de Classe B, une (1) Part Sociale de Classe C, une (1) Part Sociale de Classe D, une (1) Part Sociale de Classe E, une (1) Part Sociale de Classe F, une (1) Part Sociale de Classe G, une (1) Part Sociale de Classe H, une (1) Part Sociale de Classe I d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille deux cents vingt-cinq dollars américains (USD 20.225,-).

Le montant de vingt mille deux cents vingt-cinq dollars américains (USD 20.225,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ EUR 1.300.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Mr. Grégory Centurione, comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 22 décembre 1972, ayant son adresse professionnelle à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; et
 - Ms. Christel Di Marco, gérant junior des affaires sociétaires, né à Verviers (Belgique), le 27 juin 1984, ayant son adresse professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:
 - Mr. Peter Parmentier, conseiller juridique, né le 2 juillet 1972 à Gand (Belgique), domicilié au 218 b13 Konkelstraat, 1200 Woluwe St Lambert, Belgique; et
 - Ms. Annick Vandenbergen, conseiller juridique, né le 15 mai 1979, in Uccle (Belgique), domicilié au 59 box 7 Sint-Alenalaan, 1700 Dilbeek, Belgique.
3. Le siège social de la Société est établi au 46 A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dressé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu au mandataire de la partie comparante, et signé par ce dernier avec le notaire instrumentant.
Signé: J. MULLMAIER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2010. Relation: LAC/2010/22227. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juin 2010.

Référence de publication: 2010083909/550.

(100075139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Celsius Managed Funds SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.736.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 26 avril 2010 a décidé:

- de nommer Monsieur Gavin CHAPMAN, Barclays Bank PLC, résidant professionnellement au 1; Churchill Place, London E14 5HP, Royaume Uni

en tant qu'administrateur pour une période d'un 1 an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011

- de renouveler le mandat de:

Madame Marie-Jeanne CHÈVREMONT-LORENZINI, MJC Conseil Sàrl, résidant professionnellement au 138, rue A. Unden, L-2652 Luxembourg;

Madame Margaretha VAN DER SCHYF, résidant professionnellement à Howley Place 12D, W2 1XA Londres, Royaume-Uni;

Monsieur Claude KREMER, Etude Arendt & Medernach, résidant professionnellement au 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg, Luxembourg,

en leur qualité d'administrateur, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée a décidé renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., établie et ayant son siège, social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, RCS B-65477, en tant que réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour Celsius Managed Funds SICAV

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010084024/27.

(100075190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Lannage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.130.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2010, la démission de M. Jean BODONI du Conseil d'Administration et la cooptation en date du 04 février 2010 de Mme Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépinés, L-1145 Luxembourg, au Conseil d'Administration ont été ratifiées. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 27 MAI 2010.

Pour LANNAGE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2010084028/18.

(100075144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Menuiserie Serge Bonenberger S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5691 Ellange, 19, Zone d'Activité «Le Triangle Vert».

R.C.S. Luxembourg B 77.140.

EXTRAIT

Il résulte d'un changement d'adresse que l'adresse privée du gérant de la société, Monsieur Serge BONENBERGER, maître-menuisier, est à L-5451 Stadtbredimus, 39, Dicksstrooss.

Remich, le 26 mai 2010.

Pour extrait conforme

Me Patrick Serres

Notaire

Référence de publication: 2010084031/14.

(100074691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Indushold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 36.314.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 12 mai 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economies, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 12 mai 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 12 mai 2010.

Pour INDUSHOLD S.A.

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010084090/22.

(100074714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Joker Concept, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 7, Op der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 151.071.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 03 mai 2010.

Monsieur François Olivier né le 11/04/1962 à Geunange en France, résidant à L-3474 Dudelage, 26 rue Auguste Liesch, est révoqué en tant qu'administrateur avec effet immédiat.

Est nommé en remplacement Madame AKACHAR Saïda, née le 05/04/1975 à Le Puy-en-Velay, France, demeurant à L-6833 Biwer, 84 Haaptstrooss, jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2015.

Certifié sincère et conforme

Pour JOKER CONCEPT S.A.

TRIPLE A Consulting S.A.

2, rue Millegassel / L-2156 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010084032/17.

(100074760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Bergeline Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.892.

Rectificatif de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 avril 2010.

L'extrait déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 18 mai 2010 sous la référence L100068922.05 est rectifié comme suit:

La démission de la société MANACOR (Luxembourg) S.A. en tant que gérant, ainsi que la nomination de M. Michael PROBST comme nouveau gérant ont été acceptées par l'assemblée générale avec effet au 2 mars 2010. Le siège social a également été transféré au L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie avec effet au 2 mars 2010.

Pour rectificatif sincère et conforme

Pour *BERGELINE HOLDING S.à r.l.*

Un mandataire

Référence de publication: 2010084033/17.

(100074846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Intrawest Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.037.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 125.110.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société avec effet au 25 mai 2010:

1) a pris acte de la démission de M. Thomas Smith en tant que gérant de classe A de la Société;

2) a décidé de nommer la personne suivante en tant que gérant de classe A de la Société:

- Jean-Paul Frisch, né le 1^{er} mars 1953 à Pétange (Luxembourg), résidant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach (Luxembourg).

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- *Gérants de classe A*

* Dwight Hawes,

* Michael Forsayeth,

* Jean-Paul Frisch

- *Gérant de classe B*

* Marc De Leye.

- *Gérant de classe C*

* Guido Van Berkel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010084035/27.

(100074879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

AllianceBernstein Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 117.904.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010, les actionnaires de la société 'AllianceBernstein Fund' ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2011:

* Yves Prussen

* Nicolas Bérard

* Steven Barr

- Renouvellement du mandat de Ernst & Young S.A. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010084034/19.

(100074872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

PPF Goethe GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.347.

Il résulte que à partir du 11 Avril 2010:

1. Mr. Stefan Mauro Schraut resigned as Manager of the Company PPF Goethe GP S.à r.l.

Traduction française

1. M. Stefan Mauro Schraut a démissionné de sa fonction en tant que Gérant de la société PPF Goethe GP S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Mai 2010.

Pour avis conforme

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2010084043/16.

(100075091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Fred Alger International Advisory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.674.

Gregory S. Duch et James P. Connelly ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société Fred Alger International Advisory S.A.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010084110/12.

(100074765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Intrawest Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 8.000.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 63.994.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société avec effet au 25 mai 2010:

1) a pris acte de la démission de M. Thomas Smith en tant que gérant de classe A de la Société;

2) a décidé de nommer la personne suivante en tant que gérant de classe A de la Société:

- Jean-Paul Frisch, né le 1^{er} mars 1953 à Pétange (Luxembourg), résidant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach (Luxembourg).

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- *Gérants de classe A*

* Dwight Hawes,

* Michael Forsayeth,

* Jean-Paul Frisch

- *Gérant de classe B*

* Marc De Leye.

- *Gérant de classe C*

* Guido Van Berkel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010084037/27.

(100074890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Intrawest Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 557.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.267.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société avec effet au 25 mai 2010:

1) a pris acte de la démission de M. Thomas Smith en tant que gérant de classe A de la Société;

2) a décidé de nommer la personne suivante en tant que gérant de classe A de la Société:

- Jean-Paul Frisch, né le 1^{er} mars 1953 à Pétange (Luxembourg), résidant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach (Luxembourg).

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- *Gérants de classe A*

* Dwight Hawes,

* Michael Forsayeth,

* Jean-Paul Frisch

- *Gérant de classe B*

* Marc De Leye.

- *Gérant de classe C*

* Guido Van Berkel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010084038/27.

(100074895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

FSD Partners, Société à responsabilité limitée,

(anc. F.S.D. Partners S.à r.l.).

Siège social: L-8211 Mamer, 95, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 99.591.

—
L'an deux mil dix, le quinze avril.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

La société à responsabilité limitée ASLER dont le siège social est à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce sous le numéro B117737, ici représentée par Monsieur Bertrand CORBESIER, avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, représenté par Benoît de Bien.

Laquelle comparante, tel que représentée, a exposé au notaire:

- que la société "FSD PARTNERS S.à r.l." a été constituée suivant acte du 5 mars 2004, par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Senningerberg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, sous le numéro

461 du 3 mai 2004, mise en liquidation en date du 9 octobre 2009 suivant acte de Maître Anja HOLTZ, soussigné, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, sous le numéro 2177 du 6 novembre 2009

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 99.591,
- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune,
- que la comparante est la seule associée représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée "FSD PARTNERS S.à r.l.", avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

Ensuite les comparants représentés ont requis le notaire instrumentant d'acter leurs décisions sur l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Wiltz à L-8211 Mamer/Capellen, 95, route d'Arlon et de modifier en conséquence l'article 2 (alinéa premier) des statuts comme suit:

" **Art. 2. (alinéa premier).** Le siège de la société est établi à Mamer/Capellen."

Seconde résolution

L'assemblée décide de rectifier la dénomination et supprimer le Sàrl. La dénomination de la société devient donc "FSD PARTNERS" et en conséquence modifier l'Article premier des statuts qui s'énonce à l'avenir comme suit:

" **Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de FSD PARTNERS."

Troisième résolution

L'assemblée décide de prolonger le mandat du liquidateur pour une période six années à moins que la clôture de la liquidation ne soit prononcée plus tôt.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 800,- €.

Dont acte, fait et passé à Mamer/Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: B. de Bien, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 16 avril 2010 - WIL/2010/351 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 avril 2010.

A. HOLTZ.

Référence de publication: 2010086363/48.

(100076405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

Intrawest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.505.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.095.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société avec effet au 25 mai 2010:

- 1) a pris acte de la démission de M. Thomas Smith en tant que gérant de classe A de la Société;
- 2) a décidé de nommer la personne suivante en tant que gérant de classe A de la Société:

- Jean-Paul Frisch, né le 1^{er} mars 1953 à Pétange (Luxembourg), résidant au 12, rue des Romains, L-4974 Dippach (Luxembourg).

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- *Gérants de classe A*

* Dwight Hawes,

* Michael Forsayeth,

* Jean-Paul Frisch

- Gérant de classe B

* Marc De Leye.

- Gérant de classe C

* Guido Van Berkel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010084039/27.

(100074897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Jeferson S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.865.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 février 2010

Cinquième résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-Comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg; Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-Comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, Avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2016.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JEFERSON S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010084120/27.

(100074698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Glitnir Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 106.652.

—
Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010084324/10.

(100075220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.
